

Veillez remplir le formulaire et le retourner par courriel à [fondation@fhclm.ca](mailto:fondation@fhclm.ca)

**IMPORTANT : NE PAS OUBLIER DE REMPLIR ET SIGNER LA DÉCLARATION DU DON À LA SECTION 5 ET DE RETOURNER AUSSI UNE COPIE DU FORMULAIRE À VOTRE COURTIER.**

## 1. COORDONNÉES DU DONATEUR

Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Province :	Code postal :
Téléphone (résidence) :	Téléphone (bureau) :
Cellulaire :	Courriel :

## 2. DESCRIPTION DU DON

Nom du titre :	Quantité :
Numéro de série :	Évaluation au moment du transfert :

## 3. COORDONNÉES DU COURTIER DU DONATEUR

Nom :	Prénom :
Nom de l'entreprise :	Téléphone :
Télécopieur :	Courriel :
Numéro de compte du donateur :	

## 4. TRANSFERT ÉLECTRONIQUE DES ACTIONS AU COMPTE DE LA FONDATION HÔPITAL CHARLES-LEMOYNE

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE – 9160, boulevard Leduc, bureau 710, Brossard (Québec) J4Y 0E3**

Courtier : Bernard Dallaire	Téléphone : 450 462-6364
Adjointe : Katherine Marchand	Téléphone : 450 462-6377
Numéro de compte CAD : <b>1B36R3A</b>	Numéro de compte US : <b>1B36R3B</b>
CUID : NBCS	DTC : 5008

## 5. DÉCLARATION DU DON À LA FONDATION HÔPITAL CHARLES-LEMOYNE

Par la présente, je soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare que  
(NOM ET PRÉNOM EN LETTRES MAJUSCULES)

les biens ci-dessus mentionnés m'appartiennent et que je peux en disposer à volonté, et que je donne ces dits biens à la Fondation Hôpital Charles-LeMoyne, organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro 13460 7936 RR0001, dont le siège social est situé au 3120, boulevard Taschereau, Greenfield Park (Québec) J4V 2H1. Fait et signé à :

\_\_\_\_\_  
(VILLE)

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(JOUR, MOIS, ANNÉE)

\_\_\_\_\_  
(SIGNATURE DU DONATEUR)

## PROCÉDURE DE TRANSFERT

1. Complétez le formulaire.
2. Informez et autorisez votre courtier à effectuer votre transfert. N'hésitez pas à mettre votre courtier en contact avec la Fondation.
3. Envoyez ce formulaire à la Fondation Hôpital Charles-LeMoyne par courriel: [fondation@fhclm.ca](mailto:fondation@fhclm.ca)
4. La Fondation vous contactera pour compléter la désignation de votre don, s'il y a lieu.
5. La Fondation donnera le mandat à son courtier de la Banque Nationale de recevoir vos titres.